

ATELIER 2 : LA MAITRISE DES RISQUES ET REFORMES COMPTABLES

ANIMATEURS

El hadji Moustaphe DOUMBIA

Chef Division contrôle à la DNTCP

MALI

Sébastien LEPERS

Directeur adjoint des relations
internationales Cour des Comptes

FRANCE

RAPPORTEURS

Mme ANI Mazalo

TPMDC

KEGEH Kossi

DCM

PLAN DE PRESENTATION

I - L'ETAT DES LIEUX DES REFORMES COMPTABLES

II - LA PRISE EN COMPTE DE LA NOTION DE MAITRISE DES RISQUES

III - LES PERSPECTIVES

I – LES REFORMES COMPTABLES

- ❑ Réformes budgétaires et comptables en cours dans la plupart des pays caractérisées par le passage de la comptabilité de caisse à la comptabilité patrimoniale en droits et obligations constatés;
- ❑ Existence d'un cadre juridique adapté;
- ❑ Cadre institutionnel en cours de mutation.

II - LA PRISE EN COMPTE DE LA NOTION DE MAÎTRISE DE RISQUE DANS LA REFORME

► Les insuffisances constatées

- Absence de vision globale dans les réformes comptables (ce qui limite la maîtrise des risques au MEF) ;
- Défaut de feuille de route claire et précise encadrant les réformes comptables;
- Confusion entre le contrôle interne et les contrôles traditionnels des inspections (l'IGF et l'IGT);
- Introduction tardive du dispositif de maîtrise de risque dans le processus de réformes comptables;
- Faible implication des pouvoirs publics (portage politique);
- Faiblesse du pilotage du dispositif de la maîtrise des risques;
- Difficulté de financement des activités (organisation, formation, SI...) de la réforme,

II - LA PRISE EN COMPTE DE LA NOTION DE MAITRISE DE RISQUE DANS LA REFORME

▶ **Les avancées (les bonnes pratiques)**

- ▶ Existence d'un comité de réflexion au sein des ministères/DGTCP pour la mise en place d'une démarche de maîtrise de risque (ex: Togo, Bénin, Cameroun...);
- ▶ Existence d'une stratégie nationale de contrôle interne (ex: Mali);
- ▶ Désignation des points focaux et de pilote de processus comptables (ex: Bénin);
- ▶ Existence dans certains pays de la cartographie des risques (ex: Mali, Côte d'Ivoire, Maroc, BF);
- ▶ Vertu du déploiement d'un système de management par la qualité dans le cadre de l'élaboration des cartes de processus;
- ▶ Création des structures chargées du contrôle et de l'audit interne;
- ▶ Apport des corps de contrôle traditionnel (IGT, IGF).

II - LA PRISE EN COMPTE DE LA NOTION DE MAITRISE DE RISQUE DANS LA REFORME

▶ **Les défis**

- ▶ Adaptation des structures (nouvelle organisation);
- ▶ Adaptation du système d'information;
- ▶ Prise en compte de la dimension « risque » dans le cadre de la réforme.

LES PERSPECTIVES

- ▶ Généralisation de mise en place des structures d'audit ou en charge de l'audit ;
- ▶ Identification des risques liés à la mise en place du compte unique du Trésor ;
- ▶ Déploiement du dispositif de maîtrise des risques au sein des autres ministères ;
- ▶ Pilotage de la réforme;
- ▶ Poursuite de la dématérialisation sécurisée des échanges de données;
- ▶ Renforcement de l'environnement de contrôle.

**MERCI POUR VOTRE AIMABLE
ATTENTION**